

# Convention de stage internationale

La présente convention est établie entre:

\_\_\_\_\_

ci-après appelé(e) « l'établissement d'accueil » :

\_\_\_\_\_

Adresse postale, ville, province, pays, code-postal

Représenté(e) par \_\_\_\_\_, dûment autorisé(e);  
Nom, titre

et

\_\_\_\_\_

ci-après appelée « l'établissement de formation »  
300, allée des Ursulines, Rimouski, Québec, Canada, G5L 3A1,  
Représentée par la doyenne aux études, dûment autorisé,

et

\_\_\_\_\_

ci-après appelé(e) « l'Étudiant »

\_\_\_\_\_, Québec, Canada, \_\_\_\_\_ (Code postal)  
Adresse postale, ville

1- \_\_\_\_\_  
Téléphone Courriel Code permanent à l'UQAR

\_\_\_\_\_

Programme de formation Département

\_\_\_\_\_

Années de formation Sigle du cours crédité lors du séjour Crédits associés au séjour

## Conditions d'encadrement

### *Établissement d'accueil*

\_\_\_\_\_

Nom du Superviseur de séjour  
Professeur au département \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone Courriel

### *Établissement de formation*

\_\_\_\_\_

Nom du Directeur de recherche  
Professeur au département \_\_\_\_\_

1 418 723-1986, ext. \_\_\_\_\_ @uqar.ca  
Téléphone Courriel

**Il a été convenu de ce qui suit :**

**Article 1 Conditions et objectifs pédagogiques du séjour**

Le séjour se déroulera du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Lors de son séjour, **l'Étudiant** réalisera dans l'établissement d'accueil :

---

---

---

---

Durant son séjour, **l'Étudiant** demeurera inscrit à temps complet et conservera ainsi son statut d'étudiant à l'établissement de formation où il continuera d'acquitter ses frais de scolarité. Il demeurera sous l'autorité de son établissement de formation, mais s'engage toutefois à respecter les politiques et règlements en vigueur dans l'établissement d'accueil.

**Article 2 Frais et protection de l'Étudiant**

**L'Étudiant** assumera les frais de déplacement entre l'établissement de formation et l'établissement d'accueil, les autres frais de déplacement, les frais d'assurance santé et de responsabilité civile ainsi que les frais de logement et de subsistance durant la période de son séjour.

**L'établissement d'accueil** assumera tous les frais de formation en lien avec son séjour, s'il y a lieu, et les frais relatifs à l'utilisation de ses laboratoires et équipements par l'Étudiant. L'établissement d'accueil doit s'assurer que l'Étudiant détient les couvertures d'assurance responsabilité civile et professionnelle nécessaires pour le travail effectué par l'Étudiant et obtenir, à ses frais, toute couverture d'assurance additionnelle requise.

En cas d'accident, **l'Étudiant**, ou en cas d'empêchement, le Superviseur de séjour, avisera, dans les meilleurs délais, le **Directeur de recherche** qui devra par la suite informer le vice-rectorat à la formation et à la recherche de **l'établissement de formation** des circonstances et du lieu de l'accident, de la nature des blessures etc.

**Article 3 Évaluation du séjour**

À la fin du séjour, le **Superviseur de séjour** fera connaître au Directeur de recherche son appréciation du travail accompli et des compétences acquises par l'Étudiant.

**Article 4 Résiliation de la convention**

Lorsque le déroulement du séjour n'est pas conforme aux engagements établis, le **Superviseur de séjour** et le **Directeur de programme ou de recherche** peuvent mettre un terme au séjour de l'Étudiant après s'en être mutuellement informé et avoir accusé réception de cette information.

**Article 5 Différend**

Si un différend survient relativement à l'interprétation ou à l'application de la présente convention, les parties conviennent de le soumettre aux signataires ci-dessous afin de régler le différend par la négociation.

**Article 6 Durée de la convention**

La présente convention prendra effet à la date du début du séjour de recherche et se terminera à la date de fin du séjour de recherche.

La présente convention est signée le: \_\_\_\_\_

Pour « **l'établissement d'accueil** »

\_\_\_\_\_  
Représentant de l'établissement d'accueil

Pour **l'Université du Québec à Rimouski**

\_\_\_\_\_  
Doyenne des études

Pour « **l'Étudiant** »

\_\_\_\_\_  
Superviseur du séjour

\_\_\_\_\_  
Directeur de programme ou de recherche

*\* Le masculin a été utilisé afin d'alléger le document*